



Litige entre assurance et particulier

Par **regue**, le **18/10/2008** à **09:00**

bonjour je suis handicaper categorie b a 40% suite a un coup de fusil reçus dans la main gauche il y a vingt ans j ai 45 ans et j ai ete contacter par mon assurance pour revaloriser mon contract en le lizan je me suis aperçus que je rentrais dans les critere pour obtenir une penssion chose que je n ai jammmais su je les est alors contacter et suite a une declaration que j ai du remplir il mon dit que cetait trop tard que j aurais du faire la demande avant trois moi apres l accident j ai se contract depuis 25 ans que puis je faire merci d avance

Par **domi**, le **18/10/2008** à **09:18**

Bonjour , malheureusement , vous ne pouvez pas faire grand chose dans la mesure ou vous n'avez pas respecté le délai de déclaration d'accident à l'assurance .Domi